



LE MOT DU MAIRE

De nombreux Aubinois, dont notre doyen Lou Crenner, se sont retrouvés samedi 13 janvier, à l'occasion de la soirée des vœux. La municipalité a aussi accueilli des maires de communes limitrophes ainsi que Gaëlle Mestries, Conseillère Départementale.

Lors de l'allocution, les réalisations et distinctions communales de l'année 2017, ont été retracées. Pour l'assainissement, un déboureur a été installé ainsi qu'un nouvel accès avec un large portail. Un filet toit a été installé sur le terrain multisports. La commune a aussi acquis des petites parcelles entre l'extension du cimetière et la Rue d'Orgères. Des travaux sont en cours pour y créer un accès aux véhicules d'intervention. L'année 2017 aura été surtout marquée par l'arrivée à Aubigné, du très haut débit internet par la fibre optique et par la réfection des rues des Dames, de l'Auditoire, de la partie sud de la Rue d'Orgères et de la rue de Chambellé.

Pour l'année 2018, la municipalité a déjà acté le remplacement des huisseries de la salle adjacente de la mairie, dans le cadre de la politique énergétique et environnementale. Les travaux seront réalisés au premier trimestre.

Les nouveaux projets de l'équipe municipale s'élaborent. Il convient de clore l'enceinte de l'extension du cimetière. Les élus souhaitent aussi renouveler les structures de jeux de l'espace enfance situé en face de la mairie, mais aussi mettre en place des buts de foot et une table de ping-pong sur le terrain aménagé du lotissement «Les Pommiers». Cependant, le plus important projet porte sur l'aménagement de la partie nord de la rue d'Orgères avec un cheminement piéton et l'aménagement du parking. Ce projet envisagé pour fin 2018/2019, requiert que l'état du réseau d'eau pluviale soit vérifié et au besoin la sous structure sera renforcée. Enfin, des aménagements visant au ralentissement des véhicules aux entrées de bourg sont à l'étude. La concrétisation de ces projets repose sur l'obtention de subventions d'équilibre.

En revanche, les finances locales ne permettent pas de réhabiliter la salle des fêtes. Néanmoins, il est proposé qu'un rafraîchissement des peintures y soit réalisé à l'occasion de journées citoyennes. Les Aubinois volontaires, maîtrisant les techniques, sont invités à se réunir le 1^{er} février.



Lors de la cérémonie des vœux Dominique Champalaune, premier adjoint, a présenté l'activité du premier Conseil Municipal de Jeunes, dont le mandat s'achevait fin 2017. Les élections organisées en décembre, ont permis d'élire le nouveau CMJ composé de huit jeunes conseillers. Ils se sont présentés aux Aubinois. Depuis, ils se sont réunis pour s'organiser et définir leurs projets. Nous souhaitons beaucoup d'épanouissement à cette nouvelle équipe.

Quatre jeunes du lycée Jean Baptiste Le Taillandier de Saint-Aubin du Cormier, élèves de 1^{ère} services aux personnes et aux territoires, ont présenté leur projet d'organiser sur la Commune d'Aubigné un marché de Noël. Ce projet, s'inscrit dans le cadre de leur action professionnelle qu'ils envisagent soutenir au Bac. Pour ce faire, les jeunes ont sollicité l'autorisation municipale et le soutien du comité des fêtes d'Aubigné. Les modalités et le processus pour mener à bien cet ambitieux projet doivent être définis sans attendre.

Comme chaque année, la soirée des vœux fut aussi l'occasion de la remise des lauréats au concours des maisons fleuries 2017.

Les nombreuses personnes présentes ont aussi entendu l'annonce par le Président du Comité des Fêtes, Thierry Chevreuil, de son choix de laisser la place, qu'il a occupée pendant près de 10 ans. Il a salué chaleureusement son équipe et remercié toutes les personnes qui ont apporté leur soutien pour le bon déroulement des manifestations durant toutes ces années. Pour le maire qui l'a remercié au nom de la Commune, "les applaudissements" (une ovation) ont été à la hauteur de son action pour la Commune.

Au terme de la cérémonie, avant la traditionnelle galette des rois, les Aubinois ont pu déguster les pizzas « ÔTipache » préparées par Marina et Alexandre Travers, commerçants ambulants présents tous les mardis soirs sur la commune.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2018 ; une année de santé, de convivialité, de projets et de réussites.

Youri Moysan

AGENDA : VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Judi 1er février : Réunion des bénévoles en vue des travaux à salle des fêtes, rendez-vous à la salle des fêtes à 20h15

Judi 22 février : Réunion d'information à 20h15 pour l'organisation de la fête des classes 8, salle de la Mairie

Vendredi 23 février : Assemblée Générale du Comité des Fêtes, salle de la Mairie à 20h30

Samedi 3 mars : Repas Choucroute des chasseurs de l'AICA, 19h30 salle de Saint-Médard sur Ille

Samedi 17 mars : Soirée Fruits de Mer du Comité des Fêtes

TARIFS COMMUNAUX : LOCATIONS DE LA SALLE COMMUNALE

Les tarifs applicables pour la location de la salle communale sont les suivants, conformément à la délibération N°2016-45 du 01/12/16 :

Personne domiciliée dans la Commune

Du 1 ^{er} mai au 31 octobre		Du 2 novembre au 30 avril	
1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
84,00 €	113,00 €	97,00 €	134,00 €

Personne domiciliée hors Commune

Du 1 ^{er} mai au 31 octobre		Du 2 novembre au 30 avril	
1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
133,00 €	176,00 €	150,00 €	216,00 €

Réunion sans repas : 40,00 €

exonération dans le cadre d'obsèques concernant une famille Aubinoise

Noël et jour de l'an : + 46,00 € au tarif

Nettoyage de la salle par la Commune : 100,00 €

Caution : un chèque de 200 € "réservation" et un chèque de 100 € "ménage" à déposer au moment de la réservation + fourniture d'une attestation d'assurance.

Si nettoyage insuffisant, la caution ménage sera encaissée.

Capacité : 80 personnes assises



TARIFS COMMUNAUX : PÊCHE A L'ÉTANG COMMUNAL



La pêche dans l'étang communal est règlementée par l'acquisition d'une carte annuelle et d'un ticket journalier à demander à la Mairie ou au Café du Village.

La carte annuelle s'élève à 21 € et le ticket journalier à 1,50 €.

Pendant les périodes de chaleur (juin à Septembre), la prolifération d'algues dans l'étang peut empêcher la pratique de la pêche, de même que la baisse du niveau de l'eau. A ce titre, nous vous rappelons qu'aucun remboursement ne sera effectué.

ÉTAT CIVIL 2017

Naissances :

Ilan PERRAY - le 1er avril
Malo LE BRUNO - le 30 juillet
Isaac BERTHO - le 6 octobre

PACS :

Mr AUBERT et Mme MORTIER - le 16 décembre
Mr LE GLATIN et Mme BOUTEAU - le 23 décembre
Mr GIRAUD et Mme DANIEL - le 23 décembre

LE CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2017

C'est une tradition et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs et de la nature, fleurissent notre quotidien et font d'Aubigné un village où il fait bon vivre. Par votre dynamisme et votre créativité vous contribuez, non seulement, à l'amélioration de notre cadre de vie, mais vous mettez également notre village en valeur. Je vous encourage, à réitérer vos efforts et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.

Suite au passage du jury en juin dernier, la liste des lauréats du concours des maisons fleuries a été établie et proclamée aux vœux du maire le samedi 13 janvier 2018.

- 1 - M. et Mme Guérin Marcel - 2 le clos Martel
- 2 - M. et Mme Bonnet Michel - 4 rue de l'Octroi
- 3 - M. et Mme Nozay Eugène - rue des Graviers
- 4 - M. et Mme Landais Michel - 7 Rue du Bocage
- 5 - Mme Hafrray Maryvonne - 8, rue du Bain
- 6 - M. et Mme Tertrais-Degremont 3 rue de la Haute justice
- 7 - Mme Chenot Nicole - 6 rue de Chambellé
- 8 - M. et Mme Retours - 4 rue de Chambellé
- 9 - M. et Mme Lahogue-Simmoneau - 10 rue de la Haute-Justice
- 10 - M. et Mme Letournoux Bernard - 1 rue des Graviers
- 11 - Mme Fiacchino Murielle - 23 rue du Bain



Stéphanie Sauvé

LA FÊTE DES CLASSES 8

La Fête des Classes rassemble les personnes dont le dernier chiffre de leur année de naissance correspond à celui de l'année en cours, donc sont concernés les "8" qui ont atteint ou vont atteindre leurs 10, 20, 30, 40, ..., 90, 100 ans et les nouveau-nés 2018 le sont aussi.

La municipalité est très attachée à cette fête, élément important de notre patrimoine local qui permet aux jeunes et moins jeunes de faire connaissance ou de se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité le temps d'une journée.

Et à l'initiative de la municipalité, une **réunion d'information** est proposée aux personnes intéressées par cette organisation **le jeudi 22 février à 20h15 en mairie**, pour dans un premier temps échanger ensemble sur l'organisation de cette fête et aussi présenter le partenariat habituel de la municipalité (aide à la recherche des conscrits, prêt de la salle des fêtes, logistique, ...).

Pour toute question en lien avec cette réunion, contacter Dominique Champalaune.



SALLE DES FÊTES



"Tu as vu l'état de la salle des fêtes ! "
"Moi je dis, faut tout refaire",
"Pas possible, ça coûte bien trop cher"
"Faudrait quand même faire quelque chose"
" Ben oui, on va pas la fermer, on y passe de bons moments "
"On pourrait au moins la rafraîchir un peu, si on s'y met tous !"
"Tu crois que c'est possible ?"
" Si on tente pas, ... Tiens, Je prends "

Peinture écaillée ...

...A vos pinceaux Citoyens !

Vous en avez "marre de voir la peinture écaillée", vous souhaitez rendre plus attrayante notre salle des fêtes". La municipalité vous propose de participer à rafraîchir et repeindre ses murs intérieurs.

Fort des réalisations lors des journées citoyennes organisées depuis deux ans, nous sollicitons cette nouvelle fois les Aubinois, pour la salle communale. Nous cherchons à mobiliser au moins 10 personnes ayant un certain savoir-faire en la matière.

Venez donc nous rejoindre jeudi 1er février à la salle des fêtes à 20h15.

L'objectif de la première réunion sera de nous organiser et nous équiper pour réaliser ces travaux notamment les samedis 17, 24 février et 3 mars. Idéalement, l'ensemble des travaux se dérouleront entre le 14 février et le 5 mars, (période pendant laquelle la salle n'est pas louée).

Je ne doute pas que les participants retireront un peu de fierté de leur réalisation lors des prochaines soirées organisées dans "notre" salle des fêtes.

Youri Moysan

URBANISME : TRAVAUX DE CLOTURES ET RAVALEMENT



Depuis le 15 Décembre 2015, la délibération N°2015/71 stipule que tout changement de clôture ou ravalement de façade doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Mairie afin d'assurer le respect des règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme.

Vous pouvez consulter le PLU à la Mairie pour plus de précisions.

LE PACS : MAINTENANT C'EST EN MAIRIE !

Suite à la loi de modernisation de la justice (2016-1547 du 18 Novembre 2016) depuis le 1^{er} Novembre 2017, le Tribunal de Grande Instance a transféré la gestion des PACS aux Officiers d'Etat civil. C'est désormais auprès de la mairie que les démarches doivent être effectuées.

Il faudra s'adresser à la mairie pour demander un dossier, puis le déposer complet et fixer un RDV avec Le Maire pour célébrer l'union. L'union se fera de préférence le samedi matin.

Pièces justificatives à fournir :

- Déclaration conjointe de conclusion d'un PACS signée des 2 partenaires (cerfa 15725*02)
- Convention de PACS signée des 2 partenaires (cerfa 15726*02)
- Un extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation et mention marginale datant de moins de 3 mois
- Pièce d'identité en cours de validité

Vous pouvez également trouver toutes les informations sur le site "service-public.fr"



LA BONNE RÉOLUTION DU DEBUT D'ANNÉE : COVOITURER !

Aller au travail en voiture : ça coûte cher !

Covoiturer, c'est aussi faire des économies en partageant ses trajets pour aller au travail.

Un exemple ? **Covoiturer à 2 1 fois par semaine**

=> de Vignoc ou Chateaugiron - à Rennes Atalante Champeau, environ 40 km par jour fait économiser 19,3 € par mois, soit **193 € par an**

Il n'y a pas de petites économies. Et vous, quel trajet faites-vous ?

Pour réduire vos frais de manière conviviale, pensez Ehop !

*Base calcul : covoiturage une fois par semaine à deux personnes, sur une base de 0,23 cts/km qui correspondent au coût du carburant et de l'entretien du véhicule. Le coût annuel est calculé sur 10 mois.

Ehop et Ehop Solidaires sont des services de mises en relation gratuit.

- contact@ehop-covoiturage.fr / 02 99 35 10 77
- 11 rue de la Mabilais-35000 Rennes / www.ehop-covoiturage.fr / www.ehop-solidaires.fr



LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Secrétariat de Mairie	Lundi :	14h00-17h00
02.99.55.26.49	Mardi :	9h00-12h30 14h00-18h30
mairie.aubigne@wanadoo.fr	Jeudi :	9h00-12h30 13h30-17h00
www.aubigne.fr	Vendredi :	9h00-12h30 13h30-17h00
Les horaires d'ouverture :	Samedi :	9h00-12h00

Les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie.

Séance du mardi 21 novembre 2017

Présents : Youri MOYSAN, Dominique CHAMPALAUNE, Jean-Michel DELAVOIX, Aurélie MIRAMONT, Valérie BORDES, Isabelle LETOURNOUX, Bruno RICHARD, Delphine LEVESQUE, Pascal VASNIER, Stéphanie SAUVEE

Absents : Vincent POIRIER,

Secrétaire de séance : Valérie BORDES

Taxe aménagement – Renouvellement -Exonération

Dans le cadre de la fiscalité de l'urbanisme, avant le 30 novembre de chaque année, les collectivités peuvent prendre des délibérations pour instaurer la taxe d'aménagement ou pour y renoncer, pour y fixer les taux applicables ou pour décider d'exonérations facultatives. La Préfecture d'Ille et Vilaine demande aux collectivités de délibérer en ce sens en Conseil Municipal pour application le 1er Janvier 2018. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler le taux d'imposition de la taxe d'aménagement à 4%.

Parcelle Aubrée - projet d'acquisition

Suite au projet de vente des parcelles A163 et A164 par Mme Huchet née Aubrée, la commune envisage de se porter acquéreur afin notamment de créer plusieurs logements sur cette parcelle (création et rénovation du bâti existant). L'établissement Foncier de Bretagne s'est prononcé favorablement au portage de l'acquisition jusqu'à 7 années. Des propositions d'aménagement de la parcelle ont été faites par Néotoa, mais avec des bilans financiers très négatifs.

La commission Urbanisme et Aménagement du bourg, élargie à l'ensemble du Conseil Municipal s'est réunie le mardi 7 novembre à ce propos. Vu les tableaux et les déséquilibres financiers, un avis défavorable au projet d'acquisition a été émis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis défavorable sur l'acquisition des parcelles.

Huisseries de la salle de classe - étude des devis

Les huisseries de la salle de classe sont à remplacer. Cette dépense pourra faire l'objet de l'attribution de certificats d'économie d'énergie qui, par le biais de la communauté de communes, se traduira par l'obtention d'une subvention CEE-TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) de 17 519 € et ceci en remplacement de la délibération N°2017-40 qui envisageait le changement de la chaudière. Suite à la consultation des entreprises, 3 devis ont été présentés et le Conseil Municipal, après délibération sélectionne (par 9 Pour et 1 Abstention) le devis de l'entreprise BOUAISSIER Patrice de Saint-Aubin d'Aubigné pour un montant de 18 264,32 € HT.

Demande de subvention - Comité des Fêtes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention d'un montant de 950 € au Comité des Fêtes d'Aubigné.

Participations au frais de scolarité 2016-2017 :

St-Aubin d'Aubigné-école Bon Secours : 14 766,00 € (maternelle : 9 x 1 142 € + primaire : 12 x 374 €)

Montreuil sur Ille-école Saint Michel : 748 € (primaire : 2 x 374 €)

Convention de participation aux transports de l'OCSPAC

L'Office des Sports du Pays d'Aubigné-Chevaigné soutient l'activité des clubs sportifs et aide au développement des associations

sportives et de loisirs de la communauté de communes. Il s'adresse à différents publics du plus jeune au plus seniors des habitants. Il organise également des tickets sports qui servent de passerelle entre les jeunes de communes concernées et le milieu sportif. Les enfants de la commune d'Aubigné peuvent participer aux activités proposées par l'OCSPAC. Une convention de participation, établie pour la période du 20/10/17 au 19/10/18, a été adressée à la Mairie concernant les frais de transport relatifs à la prise en charge des enfants d'Aubigné dans le cadre des tickets sports. Elle est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec trois mois de préavis. Les factures seront établies pour chaque période de vacances (novembre, décembre, février, avril, juillet-août). Le montant de la participation sera au prorata du nombre d'enfants d'Aubigné ayant participé aux activités sur la période. Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte cette convention de participation aux transports de l'OCSPAC.

Contribution au budget du SDIS 35

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place du prélèvement automatique pour le paiement des contributions à destinations du SDIS 35 (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné

Transfert de compétence en matière de création et gestion de maisons de services au public : accord unanime du Conseil Municipal.

Modification de la compétence "politique du logement et cadre de vie" : approbation à l'unanimité de la modification des statuts de communauté de communes.

Transfert du domaine de compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » : le Conseil Municipal prend acte du transfert de compétence et approuve le transfert du GEMAPI à la CCVIA avec 5 Pour, 2 Contre et 3 Abstentions.

Schéma intercommunal de développement culturel : désignation de Pascal Vasnier pour représenter Aubigné au comité de pilotage.

Fonds de concours 2017 : le Conseil Municipal demande l'attribution de 4 313,23 € au titre du fonds de concours 2017 pour l'opération "filet-toit du terrain multisports".

Questions diverses :

Syndicat AFMA : présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Ce rapport est affiché en mairie et consultable sur le site internet de la commune.

Rue la Chapelle du Lou : des habitants de la rue se sont présentés en Mairie pour exprimer leurs doléances concernant les infractions routières (circulation excessive et rapide). Plusieurs solutions sont proposées (ralentisseurs, gendarmes allongés, fermeture de la voirie, ...) et seront étudiées avec le service des routes du département, qui doit se déplacer sur la commune.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE AUBIGNÉ

Les communes et la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné interviennent de manière complémentaire pour organiser et développer le territoire, apporter les services aux habitants. Pour fixer les orientations et le cadre d'action, les élus des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné ont établi fin 2016-début 2017, un projet de territoire portant l'objectif d'un territoire durable en transition énergétique et écologique.

Cette démarche d'élaboration du projet de territoire a permis de construire une vision partagée du développement de la communauté de communes associant toutes les communes, de fixer les priorités et d'établir une programmation pluriannuelle de mise en œuvre des principales actions.

Dans ses priorités, la communauté de communes a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce

document devra être validé pour fin 2019. C'est un travail important qui est en cours, impliquant l'ensemble des communes. Le PLUi fixera le cadre nécessaire et les règles permettant le développement harmonieux de notre territoire.

En complément sont aussi à l'étude la stratégie de développement économique, le programme local de l'habitat, le schéma de déplacement. L'élaboration en cours du Plan Climat Air et Energie du territoire (PCAET), associant de manière participative des partenaires et acteurs du territoire, viendra fixer le cadre de cohérence transverse en clé de voûte de l'ensemble des études et des plans d'actions portées par la communauté de communes et les communes.

Claude Jaouen, Président



" UN BOUCHON, UN SOURIRE " COLLECTE TOUJOURS !



L'association de collecte de bouchons en plastique aide au financement de matériel pour des enfants handicapés :
 " Nous mettons à disposition un container de collecte.
 Nous assurons le ramassage des bouchons aux différents points de collecte, le stockage à la Ferme des Gallets que nous louons à la ville de Rennes.
 Nous contactons un transporteur pour livrer les bouchons à la société ATMOS à Voves en Eure-et-Loir qui nous les achète au cours du plastique.
 Par souci de transparence et de traçabilité, l'argent ainsi obtenu est distribué à des associations,
 Nous assurons la remise des dons lors d'une réunion publique, à la Maison de Quartier de La Bellangerais, en présence des élus des collectivités locales."

Il est possible de venir déposer ses bouchons dans les différents points de collectes d'Aubigné : à la Mairie, à la salle des fêtes et au café du village.

Concept

A l'heure du développement durable et du tri sélectif, ce concept réunit plusieurs actions :

- Permettre la solidarité entre personnes valides et non valides,
- Préserver l'environnement,
- Sensibiliser le public,
- Faire preuve de citoyenneté.



11 associations
 d'Ille & Vilaine
 ont reçu la somme
 de 7850 euros
 par l'association
Solidarité Bouchons 35
 afin de soutenir la cause du handicap.

Sur internet : <http://www.solidaritebouchons35.org/>

Bilan Opérationnel et Financier

Un bilan depuis 2003 en résumé :

291 tonnes de bouchons collectées et recyclées
 29 transports pour l'usine ATMOS à VOVES (Eure et Loir)
 54 projets de collectivités aidées
 46 975 euros de dons remis
 873 tonnes de pétrole économisées

LE CLIC DE L'ILLE ET DE L'ILLET



Soutien aux aidants familiaux « les rencontres du mardi »

L'association CLIC Ille et Illet, service de proximité qui vise à informer, à conseiller, orienter et accompagner les personnes âgées ou handicapées, mais aussi leur entourage.

Ce service vous propose « les rencontres du mardi : soutien aux aidants familiaux » qui accompagnent un proche en perte d'autonomie en raison de l'âge, d'une maladie, ou d'un handicap.

Un temps d'échange, convivial et **gratuit**, animé par une psychologue. Il favorise la rencontre avec d'autres personnes qui connaissent une situation similaire, l'expression sur le quotidien et vise à informer sur les soutiens existants.

Si vous souhaitez que votre proche vous accompagne, un accueil gratuit, est prévu autour d'activités animées par un professionnel qualifié.

Le CLIC se tient à votre disposition pour vous aider à organiser le transport pour venir à ces rencontres en cas de difficultés.

Les rencontres en 2018 auront lieu les :

Mardi 20 février	Mardi 20 mars
Mardi 15 mai	Mardi 19 juin
Mardi 18 septembre	Mardi 16 octobre
Mardi 20 novembre	de 14h30 à 16h30 à la Salle des Halles Rue de Saint Médard A Saint Aubin d'Aubigné

Renseignements au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au 02 23 37 13 99 / 1 Place du marché à Saint Aubin d'Aubigné

Horaires d'accueil du public :

Matin: sans rendez-vous de 10h à 12h, sauf le mercredi

Après-midi : sur rendez-vous de 14h à 16h

Fermeture hebdomadaire le mercredi après-midi.

JE TRIE, TU TRIES, NOUS TRIONS.....



Depuis 2012, Le SMICTOM des Forêts participe à l'expérimentation pilotée par Eco-Emballages sur l'extension des consignes de tri des plastiques. Ainsi depuis le 1^{er} mai 2012, tous les emballages se recyclent. Les déchets recyclables sont à mettre dans les sacs jaunes qui sont collectés tous les jeudis à Aubigné.

Une question ? Un doute sur un déchet ?

Consultez le guide du tri proposé par Eco-Emballages à retrouver en ligne : www.smictom.-forets.fr

Pour le verre et les papiers, des containers sont disponibles à Aubigné derrière la mairie, près de l'atelier communal.

Tous les contenants en verre sont acceptés, sans les couvercles ni les bouchons.

Consignes tri papiers :

- les cartons et couvertures rigides de cahiers, les emballages plastiques vont dans le sac jaune,
- le papier cadeau, le papier peint et les autocollants vont dans les ordures ménagères.

JANVIER

Communauté de communes : le Val d'Ille Aubigné

Première réunion, le mardi 10 janvier à Montreuil le Gast pour la nouvelle collectivité que regroupe, Aubigné et 18 autres communes issues des ex Val d'Ille et Pays d'Aubigné. Claude Jaouen, maire de Melesse, en prend la présidence pour trois ans et ceci jusqu'aux prochaines municipales.



Intercommunalité
Le Val d'Ille-Aubigné est en route

Agir dans quels domaines ?

- Aménagement du territoire
- Urbanisme
- Services à la population
- Services à l'économie
- Services à l'éducation
- Services à la culture
- Services à l'environnement
- Services à la santé
- Services à la sécurité
- Services à la justice
- Services à la justice pénale
- Services à la justice civile
- Services à la justice administrative
- Services à la justice sociale
- Services à la justice économique
- Services à la justice financière
- Services à la justice fiscale
- Services à la justice sociale
- Services à la justice économique
- Services à la justice financière
- Services à la justice fiscale

PLUI
Découvrir le territoire avec l'exposition PLUI

Dans le patrimoine descriptif de la commune, les élus ont pu découvrir les différents éléments de la commune : le territoire, les lieux, les paysages, les activités, les services, les équipements, les infrastructures, les transports, les services à la population, les services à l'économie, les services à l'éducation, les services à la culture, les services à l'environnement, les services à la santé, les services à la sécurité, les services à la justice, les services à la justice pénale, les services à la justice civile, les services à la justice administrative, les services à la justice sociale, les services à la justice économique, les services à la justice financière, les services à la justice fiscale, les services à la justice sociale, les services à la justice économique, les services à la justice financière, les services à la justice fiscale.

Cérémonie des vœux du Maire

Samedi 14, cérémonie des vœux avec le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour 2017, l'occasion également pour le Conseil Municipal des Jeunes de présenter leurs activités et projets.



FEVRIER

Campagne de recensement

D'une durée d'un mois, elle s'est achevée le 18 février : Blandine Plaisant et Michel Landais ont œuvré respectivement en tant que coordinatrice et agent recenseur.

Comité des Fêtes

Vendredi 24, assemblée générale en présence du bureau de l'association et de ses membres.

AVRIL

Chasse aux œufs du CMJ

Samedi 22, à l'invitation des élus du CMJ, 23 jeunes aubinois se sont retrouvés pour une chasse aux œufs sur des espaces verts jouxtant la mairie, les œufs factices multicolores récupérés ont permis à tous de repartir avec des ballotins de chocolats.

Travaux dans le secteur des Pommiers

La station de lagunage a vu la mise en place, en amont des bassins, d'un déboureur qui a pour rôle de retarder l'envasement et aussi le curage du premier bassin. En parallèle un large portail a été positionné à l'entrée ouest des lagunes. Dans la zone verte plus près des habitations, l'engazonnement attendu a été fait et le terrain de bosses mis à disposition des vététistes.

MAI

Travaux aménagement des rues

De mai à juillet : travaux de voirie avec l'intervention de l'entreprise Lehagre de Melesse au niveau des rues des Dames, de l'Auditoire, de la partie sud de la Rue d'Orgères et de la rue de Chambellé.



Journée Citoyenne

Samedi 20, une vingtaine de personnes présentes lors du rendez-vous citoyen, pour différents chantiers dans l'agglomération avec en particulier l'atelier qui a permis au monuments aux morts de retrouver ses lettres d'or ! Un grand merci à tous ces bénévoles.

JUIN

Tournoi de Foot

Treize équipes engagées pour le tournoi de sixte du comité des fêtes en ce dimanche 25 juin, dès 9h du matin. La victoire finale revient, après une séance de tirs aux buts, à l'équipe des "Skurts" face à l'AS Gahard. De son côté, le Conseil Municipal Jeunes a organisé à l'heure de midi un match entre jeunes de la commune, mais aussi un stand de tirs aux buts pour alimenter sa trésorerie.



Jury concours des maisons fleuries

Vendredi 22, passage du jury pour la notation et le classement de 14 habitations du territoire communal. A noter les nouvelles modalités de concours avec la participation possible de tous sans inscription au préalable.

Mise en place d'un filet-toit au terrain multisports

Un an après sa mise en service, le terrain multisports s'est vu doté d'un filet-toit, devenu nécessaire au fil du temps, pour stopper les ballons atterrissant en nombre chez les riverains.

AOÛT

Week-end Ball-trap pour l'AICA

La nouvelle association intercommunale de chasse agréée (AICA) de St-Médard-Aubigné a organisé son premier concours de ball-trap, les 26 et 27 août, au lieu-dit des Trois Fontaines, à quelques centaines de mètres de la commune d'Aubigné : une façon de célébrer la fusion des deux ex-ACCA.

Randonnée municipale

Environ 80 marcheurs présents, en ce dimanche 27 août, pour une boucle de 12 kilomètres entre l'étang d'Aubigné et le bois de Chambellé, avec un passage dans les chemins allant vers Feins. Ce parcours s'est achevé sous le préau de la mairie pour un vin d'honneur proposé par la municipalité et ceci avant de rejoindre l'étang communal pour le repas cochon-grillé préparé par le comité des fêtes.

☐ SEPTEMBRE

Changement de secrétaire à la Mairie

Blandine Plaisant après 5 années passées à Aubigné s'en va rejoindre la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné à Saint-Aubin. Sa remplaçante au poste de secrétaire, Karine Monnier, arrivée le 20 septembre, a pu découvrir en compagnie de Blandine, les différents aspects du poste.

Fête des voisins de la rue de Chambellé

Une trentaine de convives installée au milieu de la rue, dimanche 24, se sont réunies pour la fête des voisins, afin de partager les mets confectionnés pour l'occasion. L'objectif est de proposer une fête en toute simplicité, en mettant en commun les talents culinaires de chacun.

☐ OCTOBRE

Rando participative

L'association des Rêves en tête a besoin de soutien. C'est pourquoi elle a organisé, dimanche 1^{er} octobre, une randonnée participative au départ de la mairie avec un parcours de 9,250 km dans la campagne. 40 marcheurs ont participé, une partie de l'inscription a été reversée à ACS Bretagne (Action contre les spondylarthropathies).



Aubigné doublement primé

La première distinction remise concernait les forts taux de participation relevés aux scrutins "élections présidentielles et législatives" de l'année 2017 et Aubigné s'est vu remettre une "Marianne du civisme" dans la catégorie de communes de moins de 1 000 habitants.

La seconde distinction est en lien avec le concours départemental des villes et villages fleuris, pour lequel notre commune est classée à nouveau à la deuxième place de sa catégorie. Partie remise pour obtenir en 2018 une première fleur...



Fête des Classes 7

Samedi 21, très belle affluence et belle ambiance, pour cette fête des classes à Aubigné, les conscrits de la "7" étaient répartis entre les 10 et les 80 ans avec ses doyens : Mme Legave et Mr Nozay. Félicitations aux organisateurs : Thierry Chevreuil et son équipe.

Repas des aînés CCAS

Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 8 octobre à la salle communale. Les Aubinois de 65 ans et plus y étaient conviés par le Maire et le Centre Communal d'action Social, pour un moment de convivialité autour bons plats préparés par le traiteur Lambert.

Fête d'Halloween

Samedi 28 : c'était le retour des petits fantômes et sorcières conviés par le comité des fêtes pour un après-midi de jeux autour de la mairie. Ensuite, ils ont sillonné les rues d'Aubigné pour une chasse aux bonbons chez l'habitant. Pour terminer cette fête d'Halloween, un grand goûter les attendait à la salle communale.

Découverte patrimoine CMJ

Une animation inédite ce samedi 28 octobre avec activité découverte nature qui a conduit une dizaine de participants à la découverte des insectes dans leur milieu de vie. La matinée s'est terminée par la construction d'un hôtel à insectes dans l'espace jeux enfants, près de l'abri-bus. Le CMJ remercie chaleureusement Maxime Chevreuil pour sa proposition d'animation appréciée de tous. Une expérience à renouveler.



☐ NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre

Samedi 11, à l'occasion du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale, Aubigné a commémoré tous les morts pour la France devant le monument aux morts. Elus, anciens combattants, militaires, habitants et le CMJ se sont retrouvés à cette cérémonie du souvenir.

☐ DECEMBRE

Travaux extension cimetière

Les travaux qui débutent permettront tout d'abord d'accéder au cimetière par la rue d'Orgères au nord de l'église. Ils seront suivis par la construction d'un mur d'enceinte coté est, puis viendra plus tard l'aménagement proprement dit de la partie nord du cimetière : jardin du souvenir, columbarium, etc...

Arbre de Noël des enfants d'Aubigné

Jour de fête pour les enfants d'Aubigné (de 0 à 12 ans) invités par le comité des fêtes pour l'arbre de Noël avec un programme copieux : balade à poneys, découverte du bourg en calèche, un spectacle du pirate-magicien David Morgann et bien sûr le Père Noël entouré de nombreux lutins.

Elections du Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 12, les jeunes Aubinois âgés de 10 à 15 ans étaient attendus au bureau de vote pour élire et renouveler le Conseil Municipal des Jeunes. Les huit candidats, 5 filles et 3 garçons ont été élus pour la période 2018-2020 : Morgane Floury, Loann Dantec, Dorian Bodin, Lucas Levesque, Jeanne Alix, Charlotte Vasnier et Alan Kan.



LE CLUB AUBINOIS DES RETRAITES

Une nouvelle année vient de commencer et, à cette occasion, les Membres du Conseil d'administration sont heureux de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour vous et vos familles. A son niveau, notre Club œuvre pour maintenir des liens entre tous les adhérents lors des après-midis récréatifs et des sorties. Nous espérons que ces manifestations vous permettent de passer d'agréables moments. Nous avons une pensée particulière pour nos adhérents dont l'état de santé ne leur permet plus de nous rejoindre.



Le Club Aubinois des Retraités

Les membres du Bureau :

- > Président d'Honneur : Monsieur Bernard LETOURNOUX
- > Présidente : Madame Monique GUERIN
- > Secrétaire : Madame Yvette LANGLAIS
- > Trésorière : Madame Marie-Jeanne AUBERT
- > Vice Président : Monsieur Alain BRETEL
- > Secrétaire Adjointe : Madame Maryvonne HAFFRAY
- > Trésorière Adjointe : Madame Monique VEILLARD

Contact : Monique Guérin 02 99 55 64 85 / 06 79 21 12 26

LE COMITE DES FÊTES

L'équipe du comité des fêtes et moi même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 et que santé et bonheur soient au rendez-vous pour chacune et chacun d'entre vous.



Le bilan 2017 est très satisfaisant. Pour ma part, après quelques années au sein de cette équipe du comité, j'ai décidé de me retirer et de laisser cette merveilleuse équipe continuer ce superbe chemin. Cela fait un an que toute l'équipe est au courant de ce départ, mais je voulais le faire en douceur pour que les manifestations puissent continuer et être améliorées.

Je voudrais remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé : Bernard, Monique, Jean-Louis, les employés municipaux, la secrétaire de mairie, tous les partenaires que j'ai sollicité, nos conjoints, Sylvie et Michel du Café du Village, le Maire et ses adjoints, mes enfants et principalement ma femme Sophie pour m'avoir soutenu et aidé pendant toutes ces années. Elle voulait que je continue, mais je n'ai plus l'envie, ni la motivation comme je l'ai expliqué aux membres du comité des fêtes.



Je souhaite donc bon vent à l'équipe du comité et leur dis un grand merci pour tous ces bons moments vécus ensemble. Je n'oublierai jamais.

Thierry Chevreuil



Les premiers rdv du comité :

Assemblée Générale ordinaire : vendredi 23 février à 20h30
Soirée "fruits de mer" : samedi 17 mars

L'adresse mail du comité : comitedesfetesaubigne@laposte.net

L'AICA Saint-Médard - Aubigné



Annoncée début 2016, la fusion des deux sociétés de chasse d'Aubigné et de Saint Médard sur Ile, n'a été dans les faits, effective qu'en août 2017. Les 8 chasseurs Aubinois ont donc rejoint 30 Médardais dans une nouvelle structure appelée A.I.C.A. (Association Intercommunale de Chasse Agréée) pour des activités similaires : la saison de chasse régulée de septembre à fin février, y compris pour le pigeon avec deux bois sur le territoire de Saint-Médard et bien sûr les battues organisées toutes les deux semaines (renards, sangliers et chevreuils) sur un nouveau territoire de 1 466 hectares entre bocages, bois, étangs et le canal d'Ile et Rance.

La nouvelle association a officialisé cette "union" par l'organisation d'un week-end ball-trap les 26 et 27 août dernier.

L'AICA profite de cette tribune pour inviter les Aubinois à un **repas Choucroute le samedi 3 mars**, à partir de 19h30, à Saint-Médard (17 € adultes et 10 € enfants).

Plus tard dans l'année, l'association proposera un concours de pêche et un nouveau concours de ball-trap (à confirmer).

Tous les chasseurs de l'AICA présentent aux lecteurs de l'écho d'Aubigné leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les contacts AICA à Aubigné :
Philippe Lemée : 06 79 43 31 87

Jean-Michel Delavoix : 06 06 42 59 53



De gauche à droite : J-Michel Delavoix, secrétaire, André Porteu, président, Philippe Travers, vice-président, Michel Guillet, secrétaire et Jean-Paul Jossset

Le prochain numéro de l'Écho d'Aubigné paraîtra au mois de mai 2018

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION Directeur de la publication : Youri Moysan Réalisation : Commission Communication Impression : EHESP Rennes